



Communiqué de presse  
25 juin 2018

**VALIDATION REGIONALE DE LA PHASE 2 DES TRAVAUX  
SUR LA LIGNE FERROVIAIRE SAINT GERVAIS VALLORCINE :**

**UNE ETAPE MAJEURE DANS L'EMERGENCE  
D UN R.E.R. EN VALLEE DE L'ARVE**

La commission permanente du conseil régional, réunie le **15 juin dernier**, a validé le plan de financement de la phase 2 des travaux de modernisation de la ligne Saint-Gervais/Vallorcine (SGV) qui permet de **consolider la ligne et d'améliorer le service en renforçant la desserte été et hiver dès 2019.**

Ce résultat suscite le commentaire suivant d'Eric FOURNIER, président du conseil communautaire de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc et vice-président du conseil régional délégué au développement durable :

« En assumant à titre dérogatoire et transitoire **l'intégralité du coût de la phase 2 des travaux de modernisation de la ligne SGV**, le conseil régional met fin au blocage lié à la non-participation de l'Etat au financement de ce projet.

En engageant les 23 M d'euros requis, la Région va au-delà de l'exercice de sa compétence en matière de transports collectifs de voyageurs puisqu'elle permet de sortir de l'impasse liée au désengagement de l'Etat.

**C'est une étape primordiale dans la montée en puissance de cette ligne ferroviaire** que nous voulons développer sous le double registre du transport du quotidien et du mode de transport touristique.

Cette décision régionale est la preuve de **la détermination de la Région** à accompagner les territoires dans **la pérennisation des « petites lignes »** qui restent d'un intérêt collectif certain pour les territoires concernés.

**Les élus de la vallée de Chamonix se félicitent** de cette validation régionale qui permet **d'envisager dans les meilleures conditions la montée en puissance du service ferroviaire local : il n'y aura pas de vallée durable sans système de transport durable**, dont la ligne SGV constitue le fer de lance ; la validation de cette phase 2 vient consacrer

**quinze années d'engagement local et régional** en faveur des modes de transport alternatifs au tout routier et constituée à ce titre, en dépit de la carence de l'Etat, **une des actions déterminantes du PPA2 !**

Démarche cohérente qui attend son prolongement dans l'indispensable modernisation de la ligne Saint-Gervais/Annemasse pour créer **un mode de transport durable au profit des populations de la vallée de l'Arve, avec la double destination du Genevois et de la vallée de Chamonix ;**

**La réalisation à l'horizon 2019 du projet CEVA/Léman Express** devra être pleinement mise au service des habitants et travailleurs de la vallée de Chamonix ».

## ***RAPPEL DU PROGRAMME DE TRAVAUX CONTENU DANS CETTE PHASE 2***

### ***trois chantiers principaux :***

- *renouvellement de la voie et ballast sur 8,2 km pour près de 19 M d'euros*
- *remplacement d'ouvrages d'art, notamment 3 pont-rails situés à Chamonix – 2,5 M*
- *renforcement de la ligne électrique 15 kV – 1 M.*

### ***calendrier des travaux :***

***RVB réalisé en 2019***

***autres travaux sur 2020/2021.***

***POUR PLUS D'INFOS, VEUILLEZ CONSULTER LE PROGRAMME DE TRAVAUX EN PIECE JOINTE***

*Contact : François-Régis Bouquin. [fbouquin@chamonix.fr](mailto:fbouquin@chamonix.fr) - 06 01 08 15 88*